LA Gazette PERPEZACOISE

N° 8 • AVRIL 2021

MAIRIE

Tél. : 05 55 25 11 42 - Fax : 05 55 25 96 41 - mairie.perpezac@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
9h - 12h / 13h30 - 17h

Mercredi
8h30 - 12h / 13h30 - 17h

PERMANENCES 2021

Les élus seront à votre écoute à la mairie
le 1er samedi de chaque mois de 10h à 12h

5 juin - 3 juillet - 7 août
4 sept. - 2 oct. - 6 nov. - 4 déc.

ÉTAT CIVIL

Inhumation dans le cimetière communal le 20 avril 2021

Madame **Noëlie DAVID** née **POUCH**
domiciliée à BRIVE LA GAILLARDE 6 rue Charcot,
décédée le 15 avril 2021 à Brive-la-Gaillarde.

SYNTHÈSE DE RÉUNION DU CONSEIL

Extrait du compte-rendu du 14 avril 2021

1 / APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion 2020 dressé par Madame ROUCHETTE, Trésorière, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2 / VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

Compte tenu des investissements prévus en 2021 et de l'état actuel des finances de la commune, une hausse n'est pas nécessaire. Madame le Maire informe de la modification du taux de la Taxe foncière sur les propriétés bâties en compensation de la perte de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales.
Après délibération, le Conseil Municipal décide d'appliquer les taux suivants pour 2021 :
- **Taxe foncière (bâti)** › *taux de référence 2021 : 39.93 % / taux voté 39.93 %*
- **Taxe foncière (non bâti)** › *taux de référence 2021 : 117.96 % / taux voté 117.96 %*

3 / VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	255 373,97€	376 912,08€
Section d'investissement	180 703,33€	119 328,85€

Après délibération, le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2020.

4 / AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020

Le conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020, décide d'affecter la somme de 123 296.28 € qui sera reportée au budget primitif.

5 / BUDGET PRINCIPAL : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021

Après délibération, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2021 « budget principal » au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
Le Budget s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	489 320,57€	489 320,57€
Section d'investissement	378 681,04€	378 681,04€
TOTAL	868 001,51€	868 001,51€

6 / BUDGET C.C.A.S. : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU C.A. ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Monsieur Jean-Paul DASPART propose aux membres du CCAS d'approuver le compte administratif 2020 qui se résume ainsi :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	0€	0€
Section d'investissement	0€	0€

Les membres du CCAS approuvent à l'unanimité le compte administratif 2020.

Madame la Présidente propose au conseil municipal de se prononcer sur le Budget Primitif du CCAS, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	118,21€	118,21€
Section d'investissement	0€	0€
TOTAL	118,21€	118,21€

Après en avoir délibéré, les membres du C.C.A.S, par un vote à main levée, à l'unanimité, approuvent le budget primitif 2021, « budget CCAS » au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

Le compte-rendu détaillé est consultable sur le site Internet de la Commune
www.perpezac-le-blanc.com/compte-rendus-des-reunions-du-conseil-municipal

INFORMATION **SANITAIRE**

Vaccin COVID-19
SE VACCINER, SE PROTÉGER

Le cabinet d'infirmières
Place Louis Mareuse à Ayen
propose de **vous vacciner contre le COVID**
au cabinet ou à domicile, sur simple rendez-vous

appelez le 06 71 09 38 89

3 MAI • **Conformément aux annonces du gouvernement, l'interdiction des déplacements entre régions a pris fin le 3 mai, marquant le début du déconfinement en France.** Depuis cette date, les Français sont donc libres de se déplacer sur l'ensemble du territoire national, sans restriction. Le couvre-feu, toujours en vigueur, connaîtra des évolutions jusqu'au début de l'été.

19 MAI • **Une première étape importante est fixée au 19 mai**, avec l'entrée en vigueur de la mesure à 21 heures, au lieu de 19 heures actuellement. Ce même jour, les commerces considérés comme non essentiels, les terrasses et les bars pourront à nouveau ouvrir leurs portes, ainsi que les piscines aux mineurs et les stades avec jauges.

9 JUIN • **Le 9 juin**, le couvre-feu sera à nouveau assoupli, à 23 heures cette fois et les restaurants et bars pourront de nouveau accueillir des clients en intérieur, mais dans des proportions limitées. Les salles de sport seront rouvertes et le télétravail assoupli. Cette date marquera également le retour des foires et des salons.

30 JUIN • **Dernière étape : le 30 juin**. Cette fois, le couvre-feu sera totalement supprimé et les restaurants et bars pourront accueillir des clients en plus grand nombre, mais avec toujours le respect des gestes barrières.

NOTRE **AVANCÉE**

TRAVAUX MUR DU CLUZEL

Les travaux de reconstruction du mur de soutènement du chemin d'accès à la fontaine Le Cluzel sont maintenant achevés.

Le chantier a duré environ trois semaines. L'entreprise Coursolle a dû installer une grue de chantier. L'appareil de levage empiétant sur la route départementale, une déviation poids lourds a été mise en place.

L'ouvrage a nécessité un apport important de matériaux...

...et voici le résultat !

ADRESSAGE

Les panneaux et les plaques de numérotation des habitations ont été livrés le 23 avril.

Dans la prochaine gazette, vous pourrez découvrir l'organisation retenue pour la mise en oeuvre de ce matériel.

VOIRIE

Le chemin d'accès au lieu-dit « L'Abri du Vent » à La Contie a été réaménagé par l'entreprise locale Sylvain Rolland.

Avant

Après

CITY STADE

En confirmation de la délibération du conseil municipal du 24 février 2021, les travaux de rénovation et de transformation du terrain de tennis en terrain Multisports (City Stade) vont débuter.

Ces travaux seront réalisés par les entreprises Auvergne-Sports et Rolland Sylvain.

Le grillage périphérique a été déposé bénévolement par des représentants de l'association de la Pétanque.

Le 19 mai prochain, la commission communale en charge de ce projet animera une réunion de présentation et d'échanges avec la participation des présidents de l'ensemble des associations de notre commune.

ACHAT D'ÉQUIPEMENTS

La municipalité a investi dans le renouvellement d'une tondeuse thermique et s'est dotée d'un taille-haie

— Coût de l'investissement : la tondeuse thermique : 1046,35€ TTC, le taille-haie : 460,80€ TTC.

TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION

Hameau de Champagnac

Le réseau électrique du lieu-dit «Léveillé» a été sécurisé.

En effet, les supports qui se trouvaient en domaine privé ont été implantés en bord de route...

...et les fils électriques non-isolés, issus du poste transformateur de Champagnac, ont été remplacés par du câble isolé.

DORSAL – Avancement réseau fibre

Une nouvelle zone de notre commune est maintenant ouverte à la commercialisation.

En effet, les habitants des hameaux de **Allogne Boucherie et des Termes** peuvent prétendre accéder au réseau fibre. Des courriers expliquant les démarches à accomplir pour l'accès au raccordement, ont été distribués à chaque abonné potentiel.

MARCHÉ **DU 1ER MAI**

La Fête votive ne pouvant avoir lieu, il a été possible toutefois d'instaurer un marché le samedi matin, et de permettre à chacun de participer à la vie du village, en respectant bien évidemment les règles sanitaires.

Malgré des conditions météorologiques hasardeuses et des températures fraîches en ce début Mai, l'ensemble des exposants contactés a répondu présent.

Et, c'est d'abord sous une pluie fine et éparse qu'a débuté la matinée. Puis, au fur et à mesure que la pluie disparaissait, la foule a, petit à petit, investi le marché pour préparer son week-end. Ainsi qui souhaitait :

• Une bière ou deux à l'apéritif, pouvait l'acheter à la **Brasserie du Causse** accompagnée de pistaches ou autres fruits secs de chez **Yaka Vrak**,
• Se préparer des bonnes tartines de foie gras de **la Combe de Job** avec du bon pain de **la Croustille**,
• Poursuivre avec une garbure des **Saveurs d'Autan**,
• Acheter à la **Ferme du Chuquet** des tournedos ou des hâchés de canard pour se faire des hamburgers avec les pains d'**Eric Praudel**, accompagnés de pommes de terre nouvelles de **La Cantonada**,
• Ou alors une paëlla préparée par **La Bonne Vie**,
• Poursuivre avec les fromages ou yaourts de chèvre de **La Gaillardine**, de vache de la **Ferme de la Prade**, de brebis de la **Ferme de Pimael**,
• Et finir par les gâteaux proposés par l'**Association des Parents d'Élèves**,
• Avant d'aller planter les plants de plantes aromatiques et d'arbres fruitiers proposés par le **Jardin des Bienfées !**

Voilà tout y était ou presque. Et bien sûr, ce n'est qu'un échantillon de ce que proposaient les exposants qui ont rangé à midi sous la grêle (*ouf ! c'était fini*) mais tous étaient satisfaits de l'accueil qui leur avait été réservés et de leur matinée sur ce petit marché.

Bravo à tous ceux qui ont participé à l'organisation de ce marché, et un grand MERCI à ceux qui ont eu la possibilité et la curiosité de s'y déplacer !

PAROLE À NOS ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE remercie tous ceux qui ont contribué au succès du stand de vente de gâteaux que nous avons tenu à l'occasion du marché du 1er mai. Merci aux présidents des autres associations du village qui ont souhaité que cette action soit gérée par les parents d'élèves et que les bénéfices soient dédiés aux projets des deux écoles du RPI. **Nous allons ainsi pouvoir financer en partie le projet théâtre avec intervenant** que les deux enseignantes souhaitent mettre en place, ainsi que d'autres initiatives sportives ou culturelles.

Nous remercions aussi les bénévoles du Point Lecture et les parents qui nous ont préparé des **bouquets de muguet** de leur jardin pour perpétuer la tradition !

LES AMIS DE PERPEZAC-LE-BLANC

PROJET D'UN SPECTACLE MULTI-THEATRAL SUR LE ROMAN DE CLAUDE MICHELET « DES GRIVES AUX LOUPS »

– avec L'ASSOCIATION «PAYS D'ART ET D'HISTOIRE VÉZÈRE ARDOISE»

Une téléconférence a réuni de nombreux représentants associatifs autour des Amis de Perpezac-le-Blanc et du Pays d'Art et d'Histoire le samedi 10 avril 2021 à partir de 14h.

Aux côtés de Wilfried LEYMARIE (Pays d'Art et d'Histoire) et d'Annie CORMEROIS (Amis de Perpezac) étaient présents les responsables de nombreuses associations perpezacoises - le Foyer culturel, Lire à Perpezac, les Parents d'Elèves, des conseillers municipaux, l'Institut d'Etudes Occitanes, l'Atelier théâtral de Brive, sans oublier les représentants de la Presse corrézienne (« la Montagne » et « la Vie Corrézienne »). **Toutes et tous ont travaillé pendant plus de deux heures à la préparation d'un grand spectacle estival et théâtral autour du roman de Claude MICHELET « Des grives aux loups ».**

L'écrivain corrézien ayant donné son accord, l'idée reprise par Wilfried LEYMARIE, animateur du Pays d'Art et d'Histoire, est de retracer l'évolution de la société rurale fin XIXème début du XXème siècle si bien décrite par l'auteur, sous forme d'un **spectacle de plus d'1h30 mêlant le théâtre, le théâtre d'ombres, l'expression corporelle, les marionnettes, la photo et la vidéo**. Très largement inspiré de l'oeuvre de Claude MICHELET, le scénario déjà en partie élaboré permettra à des acteurs amateurs de jouer avec d'autres plus chevronnés et des musiciens **à l'occasion de quatre dates nocturnes d'ores et déjà programmées**.

Au total, la plupart des rôles de comédiens et de techniciens – la troupe comptera plus de 25 personnes ce qui est loin d'être négligeable – ont été pourvus avec une forte et bienvenue participation des bénévoles appartenant aux différentes associations. Impressionnés par la réactivité et le dynamisme de l'assistance, Wilfried LEYMARIE et Annie CORMEROIS ont clos la réunion en donnant rendez-vous pour les prochains travaux.

Anne-Marie CORMEROIS, présidente,
et Jean-Marc PLANTADE, secrétaire.

REPRESENTATIONS
Juillet 2021

Mardi 13 à St Cyr-la-Roche à 21h
Vendredi 16 à Perpezac-le-Blanc à 22h
Mardi 20 à St Féréole à 21h
Vendredi 23 à Ussac à 21h

MOMENT **RECETTE**

– Clafoutis aux cerises –

*Recette proposée par : **Laurence Buisson***

INGRÉDIENTS

- *500g de cerises*
- *4 œufs*
- *120 g de sucre en poudre*
- *120g de farine*
- *1 sachet de sucre vanillé*
- *5 cuillères à soupe de lait*
- *20cl de crème liquide*
- *Beurre pour le moule*

PRÉPARATION
Préparation : 20 min / Cuisson : 45 min

- Préchauffer le four TH7 (210°)
- Dans un moule beurré, mettre 500g de cerises
- Mélanger les œufs avec le sucre, puis la farine, bien remuer
- Ajouter le sucre vanillé, la crème liquide ainsi que le lait
- Verser la préparation sur les cerises
- Mettre au four 45 min

Petite astuce maison :
avant d'enfourner le clafoutis, saupoudrer de sucre en poudre et mettre quelques noisettes de beurre ...

Cette recette peut être réalisée toute l'année avec les fruits de saison !

Bonne dégustation !

À LA DÉCOUVERTE DE...

LUCIEN & ANNE-MARIE BOUDY
– Le Sculpteur et l'Institutrice –

Ce n'est pas une fable que nous allons vous conter ce mois-ci, mais une vie de couple, plus exactement les vies d'un couple, celles d'Anne Marie et de Lucien BOUDY, partagées entre Louignac et Perpezac Le Blanc, au gré de leur destin étonnant, riche en contraste, que l'art et la nature ont réuni et façonné.

Tout commence par une rencontre en 1954 lors des répétitions de la troupe théâtrale du Foyer Culturel de Perpezac, dont Lucien fût le cofondateur (sous le nom de Foyer Rural) avec Edmond BLUM et Roger LAJOINIE (plus tard Conseiller Général).

De cette circonstance fortuite, va naître une complicité merveilleuse, qui perdure encore aujourd'hui, 70 ans après.

Au préalable, Anne Marie LESCURE, née à Louignac, est interne au collège d'Objat dès 1942, et poursuit ses études à l'Ecole Normale de Tulle. Son diplôme obtenu, elle exerce 2 ans à Laumond de Sérilhac, puis est nommée à Perpezac.

Dès son arrivée, elle enseigne dans la classe située sur la place du village, maison actuelle de Patricia et Frank. Elle a en charge environ 25 élèves, les récréations ont lieu sur la place, autour de la fontaine. *Les jours de marché, certains cours sont perturbés par les enfants qui rejoignent leurs parents pour des essayages de vêtements ou de chaussures.*

De son côté, Lucien dit Lulu grandit à Perpezac, il va à l'école du village, il obtient son certificat d'études. Il commence la vie active à 15 ans en tant qu'exploitant forestier, suivant ainsi les traces de son grand-père Louis, menuisier à Perpezac et de son père Jean, exploitant forestier, à Perpezac également.

Ils se marient en 1957, et donnent naissance à Pascal en 1959 et Sylvie en 1963.

Le maniement du « passe partout » pour couper les arbres n'avait aucun secret pour Lucien, mais les premières douleurs dorsales se font ressentir.

En 1958, Il décide de changer radicalement d'horizon pour exercer aux Economats du Centre à Brive et devient gérant d'une tournée d'épicerie à Tulle pendant 8 mois. Le salaire n'étant pas élevé, il entre à La Compagnie Singer pour vendre des machines à coudre pendant 10 ans.

En 1959 et jusqu'en 1987, Anne-Marie intègre l'école primaire actuelle qui comporte tout d'abord 3 classes, puis 2, puis une classe unique. Pendant cette période, en 1983, en collaboration avec Christine Bélières, institutrice à Louignac, elle va créer le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de Perpezac-Le-Blanc / Louignac.

Lucien avale les kilomètres à longueur de journées en tant que Représentant de Commerce, réveillant ses douleurs lombaires. Il décide alors, début 70, d'essayer l'élevage de cailles, à Perpezac. C'était un travail très intéressant mais nécessitant beaucoup de temps, de présence et de main d'œuvre. Anne Marie, la famille, les amis furent de la partie...

En 1971, une longue coupure d'électricité due à un ouragan, détruit son élevage.

Le décès imprévu de son beau-père, laissant un troupeau de moutons, le décide à intégrer la ferme parentale d'Anne-Marie à Louignac. Lucien augmente le cheptel et fait construire une grande bergerie. Il fait le choix ensuite de remplacer les moutons par un troupeau de 40 chèvres. Élevage passionnant, mais la pénibilité du travail a eu raison de ses vertèbres. Lucien a dû vendre matériel et troupeau en 1990.

Pendant ces périodes d'élevage ovins et caprins, Lucien profite de son temps libre pour reprendre contact avec le bois, matière noble que son grand-père lui avait enseigné et progressivement pour se consacrer à la sculpture du bois.

Au début, il porte son choix essentiellement sur le noyer. C'est la forme des branches, des troncs, des couleurs qui lui inspirent le sujet à sculpter.

Pendant 40 ans, Lucien va réaliser plus de 250 sculptures dont 4 thèmes dominent : le Christ, le Couple Homme/Femme, la Femme, les Mains.

Si le jour, le bédane et le maillet cisèlent la branche de noyer, la nuit c'est la plume de Lucien qui cisèle les vers et les alexandrins de ses poèmes, un autre talent.

Plus de 250 poèmes écrits le soir et la nuit, ont vu le jour, inspirés par chacune de ses passions : les sculptures elles-mêmes, la foi, l'humain, la vie, et parfois ses fantasmes.

– Création –

Un tronc d'arbre
Gris et froid
Une idée
Saugrenue ou géniale
Je ne sais pas

Dans ma tête
Plein de rêves
De la magie dans mes doigts

De l'amour
De la patience
Et d'un vieux tronc
Gris et froid

Une sculpture
va naître
à cause
ou bien
grâce à toi

Lucien Baudy

Toutes ces sculptures réalisées d'abord dans son atelier de Louignac puis celui de Perpezac ont fait l'objet de nombreuses expositions. **La première en 1983, à l'initiative d'un peintre, Jorge Soler, admiratif, qui invita Lucien à participer au Salon de la Jeune Peinture et de la jeune Sculpture au Grand Palais à Paris**.

Suivirent ensuite Le Salon des Indépendants, la Galerie Hérouet dans le Marais, au Boulevard Haussmann, Avenue des Champs Elysées, la Maison du Limousin, avec la Collégiale des arts ou les artistes du bas Limousin, et bien d'autres expositions privées.

Lucien a été invité à présenter ses poèmes en public dans plusieurs villes.

Le poème intitulé "Au diable Vauvers" lui a valu le Grand Prix Universitaire, lors des Francophonies à Limoges en 2003.

– Au Diable Vauvers –

Il venait du diable vauvers
Et il allait je ne sais où
C'était un petit homme vert
Au regard vif, aux cheveux fous

Elle venait de je ne sais où
Et allait au diable vauvers
Elle avait de longs cheveux roux
Et un air de pas avoir l'air

Ils se croisèrent au mois d'août
Sur les rails du chemin de fer
La jolie fille aux cheveux roux
Et le tout petit homme vert

Avec l'air de pas avoir l'air
Elle lui sourit mais ce fut tout
Il eut peur de ses yeux pervers
Et il s'enfuit je ne sais où
Ou peut-être au diable vauvers.

Lucien Boudy

A l'initiative d'Eric BAKKER, Néerlandais résidant à Perpezac, auteur de romans policiers, il fût réalisé un petit recueil de luxe des poèmes traduits, en édition limitée vite épuisée.

Dès sa retraite, Anne-Marie met à profit sa disponibilité pour apporter sa complicité dans les œuvres artistiques et littéraires de Lucien. La patine à la cire d'abeille, l'éclat final des sculptures sont le fruit de ses mains et elle apporte toujours son organisation à leurs enregistrements, à leurs suivis, à leurs promotions.

Anne-Marie a constitué également un recueil, à vocation familiale, de tous les poèmes sans y avoir apporté la moindre correction, attentive à ne pas en modifier l'écriture, ***même si parfois, l'institutrice qu'elle était, trébuchait sur une négation*** *(citation).*

Cette disponibilité lui permet d'apporter également son engagement à la commune dans l'Association « les Amis de Perpezac », dont elle est encore aujourd'hui présidente d'honneur.

Boule de fer de la mine

Anne-Marie, Danielle et Maurice BONNET, encouragés par le Maire Henri ROCHE, décident de créer un **sentier botanique** et d'interprétation sur *le Sentier de la Mine*, ce qui leur demande un long travail de recherches notamment aux Archives du Département. Ce projet devient réalité en 2005.

Passionnée aussi par la photo, **Anne-Marie élabore alors le livret botanique qui présente la plupart des plantes qui jalonnent le parcours du Sentier,** une référence pour Perpezac. Elle continue de soutenir Annie Cormerois, Jeanine Saint-Paul et les autres membres dans leurs nombreuses actions.

Dans un tout autre domaine, **Anne-Marie s'est lancée dans un magnifique arbre généalogique des familles Lescure et Boudy pour remonter jusqu'en 1643**. Ce travail fastidieux a nécessité une formation, beaucoup de recherches, du temps et de la patience.

Entourés d'un jardin fleuri, aux multiples senteurs et couleurs, entretenu avec cœur, nous souhaitons encore de belles années à nos deux passionnés que nous félicitons d'avoir exporté Perpezac le Blanc avec talent, au-delà des limites de la Commune.

BLAGUE DU MOIS

Une petite orange demande à son père la permission de sortir au bal. Ce dernier accepte.
Le lendemain, il s'assure que la soirée de sa fille se soit bien passée.
Timide, elle lui répond : «Z'ai rencontré un citron qui a eu un zest déplacé,
z'ai peur d'avoir des pépins...»

Robert David

COMMUNIQUÉ

Le ***Collectif Vivre Ensemble Durablement*** organise jusqu'au 31 mai 2021 inclus, un concours photo sur le thème des Orchidées sauvages sur les communes d'Ayen, de Perpezac-le-Blanc et de Saint- Robert.

› Pour participer, consultez ce site (onglet "Par ici les activités !") :

collectif-vivre-ensemble-durablement.com

Participation & infos

PUBLIER DANS LA GAZETTE

Pour vous permettre de publier vos annonces, Présidents d'associations (repas, manifestations....), particuliers (offres de services, recherches, heureux évènements etc....), pour une publication le mois suivant, merci de bien vouloir nous faire parvenir les éléments au plus tard le 20 du mois en cours à l'adresse mail suivante :

lagazetteperpezacoise@gmail.com

Vous pouvez également nous contacter par téléphone pour toute interview personnalisée :

Francine Lapouge : 06 29 87 73 37 / Claire Agnoux : 06 83 63 84 17
Bernard Gay : 06 07 59 53 80 / Gérard Cooper : 06 13 78 16 21
Gérard Labrousse : 06 79 60 47 84

PUBLICATION N°8

AVRIL 2021

Responsables de la publication : Les membres de la Commission Communication
Responsables des articles sur les associations : Les Présidents d'associations
Réalisation : Rémi Alcorn

© Photos : Francine Lapouge / Claire Agnoux / Gérard Labrousse / Rémi Alcorn

Imprimé et distribué par nos soins
LE CONSEIL MUNICIPAL DE PERPEZAC-LE-BLANC

Retrouvez les précédents numéros de la Gazette sur le site de la commune
www.perpezac-le-blanc.com/la-gazette-perpezacoise